

LA FORMATION

LA FORMATION S'ORGANISE AUTOUR DE 5 BLOCS DE COMPÉTENCES :

- ① Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- ② Évaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration
- ③ Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- ④ Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- ⑤ Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques

OBJECTIFS

- Assurer l'hygiène et le confort des patients
- Apporter son soutien aux personnes dépendantes pour toutes les tâches de la vie quotidienne, à domicile ou en structure d'accueil

MÉTHODES MOBILISÉES

- Articulation des apprentissages entre acteurs de la formation : apprenti-e, employeur et centre de formation
- Suivi individualisé : outils de liaison (portfolio), visites en entreprises, entretiens réguliers
- Formation en présentiel, mises en situations en plateaux techniques, TP délocalisés en structures

POURSUITE D'ÉTUDES

- Diplôme d'État Infirmier
- Assistant de soins en gérontologie (ASG)

EMPLOIS

- Aide soignant en milieu hospitalier, en EHPAD, à domicile, en structure d'accueil de personnes en situation de handicap

MODALITÉS D'ACCÈS

- En contrat d'apprentissage : avoir entre 17 et 29 ans révolus
- Contrat de professionnalisation : avoir 29 ans et plus
- Aucun en tant que salarié au titre de la formation professionnelle continue

DÉLAIS D'ACCÈS

- Démarrage de la formation fin août (parcours partiel) et début janvier (parcours complet)
- Dossier de candidature, entretien de motivation et d'analyse des besoins
- Possibilité de signer un contrat d'apprentissage jusqu'à 3 mois avant ou après le début de la formation
- Possibilité d'adaptation de parcours selon profil
- Schéma vaccinal complet

ACCESSIBILITÉ

Notre établissement est accessible au public en situation de handicap. Une contrainte particulière ? Un besoin d'aménagement ? N'hésitez pas à nous consulter.

DURÉE

- Alternance de périodes en centre de formation et chez l'employeur
- Au minimum 18 semaines en centre de formation et 34 semaines en structure par an (dont 5 semaines de congés payés) + 14 à 22 semaines de stages sur 1 an à 18 mois (selon parcours partiel ou complet)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Démarrage de la formation fin août/début septembre (pour le parcours partiel) et début janvier pour le parcours complet
- Dossier de candidature, entretien de motivation et d'analyse des besoins
- Possibilité de signer un contrat d'apprentissage jusqu'à 3 mois avant ou après le début de la formation
- Possibilité d'adaptation de parcours selon profil
- Schéma vaccinal complet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Épreuves écrites ou orales, individuelles ou collectives, mises en situation, évaluations des compétences en stage
- Le candidat doit obtenir une note au moins égale à dix sur vingt à chaque module de formation constituant le bloc de compétence. Pas de compensation entre modules.

FINANCEMENT

- Aucuns frais de formation pour l'apprenti
- Rémunération par l'entreprise d'accueil
- Aides complémentaires possibles : hébergement et restauration en centre, permis de conduire, premier équipement professionnel, carte étudiant des métiers

PASSERELLES ET ÉQUIVALENCES

Voir la fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35830/>